

**PROJET** : GCP/PRC/007/GEF « GESTION INTEGREE DES MANGROVES ET ZONES HUMIDES ASSOCIEES ET DES ECOSYSTEMES FORESTIERS CÔTIERS DE LA REPUBLIQUE DU CONGO.

**RAPPORT DE MISSION RELATIF A LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION-EDUCATION DES PARTIES PRENANTES, DE L'ETAT DES LIEUX DE LA ZONE D'INTERVENTION DU PROJET**

« Gestion Intégrée des Mangroves et des Zones des Humides associées et Forêts Côtiers Humides de la République du Congo ».

Du 23 Septembre au 1er octobre 2014

Présenté par :

Gilbert MBATI, coordonnateur National

OCTOBRE 2014

## INTRODUCTION

Il s'est réalisée du 23 Octobre au 1er Octobre 2014 à Pointe-Noire et dans le Département du Kouilou pour le compte du projet «Mangroves et autres zones humides associées», une campagne de sensibilisation, éducation accrues à l'attention des principales parties prenantes du projet y compris les Autorités politico-administratives des Départements de Pointe-Noire et du Kouilou. Ceci, dans la perspective de mise en place d'un observatoire côtier qui serait un outil mutualisé et partagé de suivi et d'anticipation des risques de notre littoral côtier. Cet observatoire côtier devra par principe, contribuer à la diffusion vers tous les niveaux de décisions des informations fiables et utiles sur l'évolution des problématiques côtières, en particulier en lien avec les stratégies de réduction des risques. Tel était le message que le Coordonnateur dudit Projet a tenu à apporter à l'attention de nos partenaires une fois de plus pour une meilleure compréhension. Etant donné que cette plate-forme de dialogue intersectoriel serait la toute première au Congo, pour une gestion durable de nos ressources naturelles en zones humides côtières et marines. Egalement, cet Observatoire jouera un rôle dans le renforcement des capacités techniques et scientifiques du pays.

En effet, cette campagne de sensibilisation et d'éducation accrues a été suivie des visites de terrain, question de prendre connaissance de l'état de santé de ces ressources naturelles dont les rôles, fonctions et attributions tant au plan local, national que mondial sont reconnus d'importance primordiale pour la biodiversité de la planète. Car, les écosystèmes de mangroves comme autres types de zones humides abritent en effet un très grand nombre de plantes et d'animaux qui ne vivent dans un aucun autre milieu.

### I. OBJECTIF GLOBAL

L'objectif global est de renforcer la capacité de compréhension des populations à Pointe-Noire et au Kouilou, quant à la raison d'être d'un observatoire côtier. Susciter l'adhésion à tous les niveaux de prise de décision tant au niveau des institutions nationales concernées, des ONG, du secteur privé que des communautés locales tributaires à ces zones humides.

### II. DEROULEMENT DE LA MISSION

Cette mission a débuté par une prise de contact qui a réuni l'équipe du projet, les ONG partenaires de mise en œuvre du projet et les deux Consultants nationaux présents choisis pour réaliser des études portant respectivement sur : **la faisabilité** (plate-forme du dialogue multi-acteurs) et **la formation sur le renforcement des capacités des partenaires** de mise en œuvre du projet. Séance de travail au cours de laquelle, les calendriers de travail des missions des uns et des autres, ont été analysés et adoptés. Monsieur **BAKALA KIBA**, consultant pour le renforcement des capacités des partenaires de mise en œuvre du projet a, quant à lui, fait un briefing de ses activités réalisées auparavant, dont les informations pertinentes ont sans nulle

doute servi pour la réalisation de l'étude de faisabilité. La présence du coordonnateur à cette occasion se justifie dans l'intérêt de non seulement appuyer la réalisation de faisabilité sur le terrain mais, et surtout de sensibiliser les autorités politico-administratives des deux Départements (Kouilou et Pointe-Noire) et aussi d'adopter une connaissance approfondie à l'attention de nos partenaires de mise en œuvre du projet, sur ce que c'est « la **Mangrove**) ses fonctions, ses attributions et services éco-systémiques pour la protection de l'environnement, la vie socio-économique des communautés environnantes, et comme lieu de conservation de la biodiversité etc.

En effet, il était nécessaire de rappeler à nos Autorités du Kouilou et Pointe-Noire que le recul du trait de côte au Congo découle de facteurs divers liés non seulement au changement climatique, mais aussi et surtout d'origine humaine du fait de l'artificialisation de la façade littorale, la dégradation des formations végétales des mangroves et autres zones humides associées, des bancs de sable qui privent la zone intertidale des marées hautes et basses (utiles pour la survie des mangroves) etc. A cela s'ajoute le déficit de coordination intersectorielle pour les aménagements de défense du littoral côtier.

En fin de compte, suite à une sensibilisation accrue et formation en terme détaillé sur les produits attendus, l'équipe du projet a recueilli l'adhésion de la quasi-totalité des personnalités rencontrées. D'autres parmi eux ont avoué de n'avoir jamais perçu ce projet avec de tels enjeux qui assuraient la sauvegarde du littoral côtier pour le bien-être de tous.

### **A) Activités menées**

- \*Sensibilisation des parties prenantes y compris des Autorités politico-administratives ;
- \*Visite sur le terrain ;
- \*Etat des lieux sur le fonctionnement du projet.

#### **\*Sensibilisation :**

Cette campagne des séances de travail dont la liste des institutions et personnalités est en annexe, a été un succès vu le degré de satisfaction affichés par l'ensemble des personnalités rencontrées. La plupart ont reconnu avoir fait réellement école sur ce sujet et adhèrent sincèrement à la promotion de ce projet qui, à terme aboutira à la mise en place d'un Programme de veille et vigilance pour parer aux risques côtiers. Aussi, beaucoup sont ceux qui s'inquiètent du rythme du recul du trait de la côte maritime à certains endroits dont les conséquences sont réelles en observant les érosions sur la **baie de Loango**. Ils ont tous, compris que, le maintien et la mise en place des rideaux naturels à base des peuplements des mangroves permettraient de préserver la vie et le bien-être de tous. **Le Préfet** du Département du Kouilou a en outre, émis le souhait de voir organiser les prochaines réunions de travail dans les locaux de la Préfecture en association avec l'ensemble de ses administrés concernés

par ce projet. Il a reconnu le dynamisme des ONG partenaires du projet qui de tout temps, sont présentes sur le terrain en collaboration avec les populations locales.

**\*Visite de terrain :**

Les sites visités sont ceux de !

- La LOAYA
- SONGOLO
- BAS-KOUILOU
- BAIE DE LOANGO
- YOMBO

A ces endroits, l'état de dégradation s'observe à des degrés divers en notant que la régénérescence des peuplements de Mangroves dans le site de la **LOAYA** est pourtant harmonieuse, malgré le phénomène d'urbanisation galopant et la pollution par les hydrocarbures qui menacent l'existence de ces formations naturelles protectrices du milieu environnemental. A **SONGOLO**, il y a plusieurs facteurs qui sont la conséquence de dégradation des mangroves à savoir :

\*Les pratiques humaines pour les besoins en bois énergie ;

\*Le comblement par le banc de sable le canal qui approvisionne en eau la zone intertidale des mangroves ;

\*La pollution du milieu en ordures de nature diverse y compris par les hydrocarbures etc.

Au **BAS-KOUILOU** et à **LOANGO**, les écosystèmes sont quasi intacts. Les communautés locales affirment avoir un attachement ferme vis-à-vis de ces écosystèmes qui leur assurent les moyens d'existence. Cependant, elle déplorent l'attitude délibérée des propriétaires fonciers qui, sans discernement, vendent les espaces naturels pour les besoins monétaires. A cela, s'ajoute le phénomène actuel des pratiques de pêches aux techniques inappropriées introduites par les sociétés chinoises et de la RD Congo.

Toutefois, les principales menaces dans cette zone sont celles qui émanent des érosions côtières et la pollution par les hydrocarbures.

**\*Etat de lieux sur le fonctionnement du projet**

En effet, tel que prévu, le chronogramme des activités du projet « Mangroves » accuse un retard considérable dans son application. Ceci, est dû principalement pour les raisons ci-après :

- La lenteur de procédure dans l'établissement des accords de partenariat entre le bureau de la FAO et l'ensemble des consultants ou institution publique retenus pour l'exécution des différentes études de terrain.

- lenteur des procédures dans le déblocage des fonds de fonctionnement à allouer aux ONG partenaires de mise en œuvre du projet

Outre ces imperfections mentionnées ci-dessus, il sied également de signaler que le Coordonnateur vient de relever certaines imperfections qui constituent une réelle pour le bon fonctionnement de l'Unité de Gestion du Projet à savoir :

- Déficit notable en matériel didactique du bureau, du carburant pour le fonctionnement et autres accessoires de bureau dont les besoins ont été longtemps exprimés et demeurent sans réponse au niveau du service administratif- AFAOR de la FAO.
- Le rythme de paiement des salaires de l'ATP et celui du Chauffeur n'est pas maîtrisé par les bénéficiaires.
- Le local et le véhicule alloués au projet demeurent sans enseigne pour leur identification respective.

## **8) RESULTATS OBTENUS**

- Une sensibilisation accrue auprès des parties prenantes y compris des Autorités politico-administratives est réalisée ;
- Une formation à court terme sur les fonctions, les attributs et services rendus par les mangroves et autres zones humides associées est rendue accessible à tous nos partenaires de mise en œuvre ;
- La connaissance de l'état de santé des écosystèmes des Mangroves et autres zones humides associées est faite ;
- L'état des lieux sur le fonctionnement du projet Mangroves effectué.

### **I. Conclusion**

Je suis satisfait au terme de cette mission de travail du fait d'avoir non seulement apporté à nos (partenaires de mise en œuvre du projet et surtout aux Autorités locales et départementales) une connaissance approfondie sur les Objectifs et Produits du Projet mangroves mais, aussi d'avoir reçu en contrepartie les encouragements de la part des Autorités politico-Administratives de Pointe-Noire et du Kouilou pour la promotion d'un Observatoire côtier au Congo. Les partenaires de mise en œuvre quant à eux, affichent l'optimisme pour une collaboration franche dans l'exécution de cet ambitieux projet à la fois de conservation, de Protection et de Gestion durable des Mangroves et culturel etc. Plusieurs déclarent n'avoir jamais disposé du document du projet. C'est ainsi, qu'à tous, la version électronique du document leur a été envoyée pour appropriation.

## Annexe

### Liste des institutions/personnalités rencontrées

N° D'ordre	Nom et Prénoms	Structure	Fonction
01	Fidèle DIMOU et Staff	Préfecture Kouilou	Préfet
02	Médard NGOBO	Direction Générale de la Marine Marchande	Chef de SCE Protection du Milieu Marin
03	BIVIGOU-MBOKO	-//-	Chargé de Mission
04	Christian Pascal MOUANGA	-//-	Chef de Bureau Surveillance et Lutte Contre la Pollution
05	Abraham NGOUBILI	-//-	Collaborateur
06	Gaston MOMBO	-//-	Directeur de la Navigation Maritime
07	Joseph ELION	-//-	Directeur du Centre de Sécurité Maritime et de Protection du Milieu Marin
08	Apollinaire BOUYA	-//-	Collaborateur
09	Packa-Packa	Direction Départementale du Kouilou	Chef de Service de la Pêche Maritime
10	Aman MBOUSSA	-//-	Chef de Service de la Pêche de Pointe-Noire
11	Marie Paul ELOMBO	Direction Départementale de l'Environnement	Chef de Service
12	Christian MOKA	Service National de Reboisement	Directeur Technique
13	NGASSIKI Okondza	Direction Départementale de l'Economie Forestière du Kouilou	Directeur Départemental
14	Justin LENGANDJA	Direction Départementale du Tourisme et de	Directeur Départemental